



Le château de Bétange

LA VICTIME COLLATÉRALE MÉCONNUE DE L'A31BIS

Le barreau A30-A31, tronçon de l'A31bis appelé localement « Contournement Ouest de Thionville » suscite une opposition particulière du fait qu'il soit situé en milieu urbain. Au nord, il passerait au raz des habitations tervilloises, ce qui signifierait que la ville serait ceinturée par deux autoroutes se joignant à sa pointe ouest. Au sud, à Florange, le projet passerait au sein même du tissu urbain, coupant carrément la ville en deux. Or, entre les deux se situe un troisième espace plus méconnu qui serait également impacté par ce projet autoroutier. Il s'agit du château de Bétange et de son parc de 65 hectares.

La méconnaissance du site tient à plusieurs explications. D'abord, le domaine est privé. Ensuite, l'enclos est dissimulé par les bois rendant le site très discret. On a donc du mal à imaginer sa présence, alors que l'emprise est importante. Le site regarde la façade sud-ouest de Terville en entier (de l'autre côté de la route de rocade 653), pousse jusqu'à l'échangeur de Bétange et longe sur sa façade ouest toute la rue de l'Etoile entre le rond-point éponyme et le complexe de Bétange.

Et pourtant, l'intérieur de cette enceinte tranche singulièrement avec le décor environnant, ce dernier étant essentiellement constitué de voies ferrées, d'installations industrielles monumentales, de routes et de bâti. Entre la sortie de Terville et le passage sous la voie ferrée menant à Florange, une rangée d'arbres parfaitement alignés peut attirer notre attention. Ils délimitent une allée de 650 mètres et bordée par plus de 150 marronniers centenaires. Cette allée, dite « des marronniers », fait partie intégrante du site et a été voulue par le créateur du parc de Bétange au milieu du 19ème siècle comme son prolongement naturel.

Au bout de cette allée, une grille derrière laquelle on change de monde.

**L'allée du château****Autre vue de l'allée**

Le clos, un parc « à l'anglaise », est constitué essentiellement d'espaces boisés, parsemés de clairières. Au fond du parc, du côté de la rue de l'Etoile, un étang offre une vue imprenable sur le château. Ce dernier est situé en plein centre du clos, ses façades évoquent la région Jaumont et témoigne d'une bâtie ayant survécu à plusieurs siècles.

**vue vers le château**

Construit en 1828, il est rapidement acquis par Théodore de Gargan. Au siècle suivant, le parc sera organisé comme il existe encore aujourd'hui, et le château subira quelques agrandissements. Encore aujourd'hui, après l'annexion, les guerres mondiales et l'essor sidérurgique, le site appartient à la descendance.

Les curieux et amoureux du patrimoine lorrain pourront découvrir le parc qui sera ouvert au public lors des journées des jardins début juin 2016.



Autre vue sur le château



Le parc et le château de Bétange sont l'un et l'autre inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (ISMH) ce qui permet de bénéficier d'un rayon de protection de 500 mètres. Pourtant, ils sont directement menacés par le Contournement Ouest de Thionville qui passerait à la limite de ce périmètre de protection. Il provoquerait, outre une pollution visuelle et sonore évidente, un désastre écologique dans ce poumon vert. L'allée des Marronniers serait particulièrement impactée puisque l'autoroute la couperait en deux, entraînant la destruction de 31 marronniers centenaires.

A côté des autoroutes, des usines, de l'urbanisme et de l'atmosphère industrielle qui font l'imaginaire que renvoie le bassin de la Fensch, le Château de Bétange et son parc constituent un ensemble architectural et écologique unique. L'un des seuls endroits à avoir résisté jusqu'à présent à la bétonisation progressive du territoire. Et il est à présent menacé par une autoroute ; celle-ci traversant carrément l'allée des marronniers, avant de franchir les voies ferrées et la Fensch et se glisser au pied des maisons florangeaises.

Un danger imminent est souvent nécessaire pour prendre la mesure de la richesse qui nous entoure, en particulier dans les endroits les plus insoupçonnés. Alors que certains ne voient en ce territoire qu'un lieu de fuite vers le Luxembourg via des infrastructures payantes, symptomatiques d'un second désengagement de l'Etat, la conclusion est sans appel. Définitivement, la préservation du cadre de vie, de l'intégrité du territoire et de son patrimoine impose l'abandon du Contournement Ouest de Thionville.

Publié le lundi 11 avril 2016.

Signatures: 0

[Nos coordonnées \[spip.php?article1\]](#)